

L'information en direct à la télévision ou comment les journalistes adoptent de nouvelles normes professionnelles

Gérard Leclerc

*Chargé de cours
Département d'information
et de communication
Université Laval, Québec*

La proximité temporelle entre l'événement et son compte rendu donne à l'information sa valeur d'actualité. Successivement, la presse écrite, la radio et la télévision ont été transformées pour rapprocher ultimement le temps de l'événement du temps de la diffusion par l'accélération du processus d'information et la diminution des délais de production des nouvelles. Grâce au reportage en direct¹, les journalistes ont gagné la course contre la montre puisque l'information va maintenant aussi vite que l'événement, quand elle ne le devance pas tout simplement. Cependant, en raison de la vitesse qui entoure la diffusion du reportage en direct, les journalistes doivent maintenant faire leur travail différemment parce que la simultanéité du procédé a modifié certaines règles.

Que ce soit pour la diffusion d'une émission spéciale ou à l'intérieur d'un bulletin d'information, le reportage en direct est en train de devenir la norme en matière de télévision. Son utilisation suscite pourtant de nombreux débats et ne semble pas faire l'unanimité à l'intérieur même de la confrérie journalistique. La critique porte en particulier sur certaines situations d'improvisation qu'impose le reportage en direct. On souligne que cette approche empêche d'introduire de la distance, qu'elle favorise la forme, l'être sur place, au détriment du fond. Résultat : le journaliste ne peut plus trier, hiérarchiser et éliminer parmi les événements ceux qui deviendront des nouvelles et des informations. Le reportage en direct ferait en

sorte que la vérité – ou sa confirmation – arrive souvent en différé² et qu'avec la multiplication des images et du direct, l'explication prévaudrait de moins en moins, que le reportage en direct coïnciderait avec une renonciation implicite à la réflexion. Bref, que le procédé, au-delà de la souplesse et de la liberté qu'il permet, s'écarte des pratiques journalistiques établies. Cependant, ces pratiques nouvelles font l'objet de débats entre des journalistes "innovateurs", qui initient le changement, et d'autres plus "conservateurs", pour qui le changement est susceptible de représenter une menace à leur statut, leur position dans le champ journalistique, leur identité, leur légitimité, etc. Bref, à leurs acquis.

Or, l'enjeu n'est pas tant les changements dans les pratiques elles-mêmes que les changements dans les normes professionnelles qui définissent la nature et la fonction sociale et politique du journalisme. En effet, en cherchant à saisir les opportunités nouvelles générées par les transformations économiques et techniques dans le système médiatique – et qui font du reportage en direct la nouvelle référence dans le domaine –, les "innovateurs" sont amenés à changer non seulement leurs pratiques, mais aussi les normes qui légitiment ces pratiques. Les normes seraient ainsi ajustées aux comportements des journalistes et à leurs pratiques plutôt que l'inverse. Selon Charron et de Bonville (1996, p. 61), les "innovateurs" « adoptent une pratique nouvelle qu'ils doivent légitimer en changeant la structure du système normatif » alors que les "conservateurs" « s'insurgent contre la nouvelle pratique et veulent conserver intact le paradigme traditionnel ».

En somme, les journalistes qui pratiquent le reportage en direct d'une manière régulière ne pourraient pas se contenter de pratiquer différemment le journalisme, de dévier des normes traditionnelles ; ils doivent légitimer leurs pratiques en amendant le système normatif. Ils doivent réorganiser ou restructurer ce système en réinterprétant différemment certaines normes traditionnelles, en jouant sur leur pondération, en établissant des liens inédits entre elles, bref en reconfigurant le dispositif de légitimation du journalisme traditionnel. Il ne s'agit pas uniquement d'un phénomène psychologique de "dissonance cognitive" qui amène les individus à vouloir établir une cohérence entre leurs valeurs et leurs comportements effectifs ; il s'agit aussi d'un problème "politique", celui de la légitimation et de la reconnaissance sociale d'une pratique professionnelle d'information.

L'objectif de notre recherche est de voir comment les professionnels qui font du direct réorganisent les normes pour justifier ou légitimer les pratiques du direct. Il ne s'agit pas de faire le procès des journalistes, ni de mettre en cause leur façon de travailler, mais de comprendre comment

ils vivent les changements et surtout, comment ils ajustent leur système normatif à ces changements.

Sur le plan méthodologique, nous avons réalisé 21 entrevues de type semi-dirigé dans les trois stations de télévision francophones de Québec – CBVT (SRC), CFAP (TQS) et CFCM (TVA) – entre le 24 novembre 1998 et le 7 janvier 1999. CBVT est une station publique, les deux autres appartiennent respectivement à Québecor et au Groupe TVA (Vidéotron).

Les entrevues ont porté sur les dimensions du système normatif que nous avons préalablement identifiées et qui, selon nous, font l'objet d'une redéfinition. Il s'agit de manifestations concrètes, d'exemples de contradictions et de difficultés que pose le direct que nous avons repérées lors d'une analyse de reportages en direct³, entre autres le manque de distanciation par rapport à l'événement, la présence d'approximations et d'informations non confirmées ou encore l'utilisation d'un registre de langage plus familier.

Nous avons rencontré 12 journalistes, 3 chefs d'antenne, 3 chefs des nouvelles et 3 directeurs de l'information répartis dans les trois stations. Sept femmes – dont 6 sont journalistes – et 14 hommes font partie des personnes interviewées (voir tableau).

Portrait des personnes interviewées								
	âge du répondant			niveau de scolarité		années d'expérience		
	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	collégial	univer-sitaire	dans le métier	emploi actuel	report. en direct
Journaliste	5	5	2	5	7	10,5	7,1	5,3
Chef d'antenne	—	3	—	—	3	11,3	6,3	—
Chef des nouvelles	—	2	1	1	2	17,3	10,3	—
Directeur de l'information	—	—	3	—	3	19,3	8,7	—
Total	5	10	6	6	15	12,8	7,7	—

À partir des entrevues, nous avons dégagé quatre arguments⁴ que les journalistes utilisent pour tenter de combler certains écarts avec les normes établies⁵, pour expliquer, voire justifier, certaines "actions déviantes" dans le cadre du reportage en direct. Ce qui, après justification,

leur permet de présenter de nouvelles normes plus "acceptables" compte tenu de différentes circonstances.

L'argument de "la faute au système"

L'argument de la faute au système consiste à invoquer l'environnement quotidien du journaliste – organisation, patrons, concurrents, téléspectateurs, etc. – pour expliquer certains écarts avec les normes établies. Il se divise en quatre sous-arguments dont le premier consiste à dire que les journalistes ne sont que des exécutants d'un système qu'ils ne contrôlent pas ; ce n'est donc pas leur faute puisqu'ils ne peuvent pas faire mieux dans les circonstances. Ils attribuent leurs "actions déviantes" à la compétition qui prévaut dans le secteur à l'intérieur duquel ils œuvrent. Ils se désresponsabilisent en disant que s'ils ne le font pas, le concurrent le fera, et ils seront finalement perdants. Bref, derrière cette désresponsabilisation, il s'agit en fait de la logique du journalisme, c'est-à-dire que le premier est le meilleur : le premier arrivé, le premier à le voir, le premier à le dire en ondes.

Le deuxième sous-argument consiste à invoquer les contraintes propres au direct, ce qui permet au journaliste de se fonder ou de s'appuyer sur des approximations, quitte à le préciser dans un bulletin suivant, ou encore d'entrer en ondes même s'il n'a pas la confirmation de ses informations. En fait, de ne pas avoir à attendre et, mieux encore, de ne pas se sentir plus coupable que son concurrent. Le journaliste attribue alors aux contraintes du reportage en direct le fait qu'il doit intervenir rapidement sans connaître nécessairement tout sur la nouvelle parce que dès qu'il arrive sur les lieux d'un événement, il doit entrer en ondes sans être vraiment opérationnel. La nature du procédé lui permet aussi de dire qu'il est utopique de croire qu'il peut toujours y avoir une pluralité des points de vue à l'intérieur d'un reportage en direct parce que l'instantanéité inhérente au procédé fait que le journaliste doit donner l'information telle qu'il la reçoit au moment même où il en prend connaissance et, ce faisant, que les enjeux ne seront pas tous expliqués dans ce reportage. Enfin, la nature du procédé fait en sorte que le journaliste a de la difficulté à garder une distance critique par rapport à l'événement parce qu'il se retrouve partie prenante de l'action malgré lui et qu'il a peu d'emprise sur ce qui se passe.

Le troisième sous-argument consiste à dire que cette compétition entre les chaînes ne vient pas que des journalistes ; ce seraient surtout les supérieurs hiérarchiques qui l'exigent, qui veulent que leur station soit la première à entrer en ondes. La course à la primeur relève donc de

la pression des cadres des salles des nouvelles sur leurs journalistes, et non l'inverse.

Finalement, le quatrième sous-argument de la faute au système consiste à expliquer certaines "actions déviantes" par l'appétit du public, à dire que c'est ce que veut le public, que la compétition ne vise qu'à répondre aux attentes des téléspectateurs parce que ceux-ci veulent savoir ce qui passe à l'instant présent, sur le champ. Bref, que les téléspectateurs seraient plus attirés par la primeur que par la précision.

L'argument libertaire ou l'anti-professionnalisme

L'argument libertaire ou l'anti-professionnalisme est le plus simple, mais également le plus radical. Les journalistes qui l'invoquent se dissocient partiellement ou totalement du cadre de la pratique du journalisme traditionnel en créant le leur. L'argument libertaire se divise en trois sous-arguments. Le premier consiste à dire qu'il est plus important de faire de la bonne télévision que de faire de la bonne information. Un exemple pour illustrer ce sous-argument, c'est Télévision-Quatre-Saisons, un réseau qui s'identifie comme le « mouton noir » (sic) de la télévision québécoise. Il s'agit d'un réseau qui fait différent à l'intérieur de ses émissions, qui bouscule les règles de la télévision, qui présente une contre-programmation⁶. Pour faire de la bonne télévision, les journalistes disent qu'il n'y a pas qu'un seul moule pour livrer une nouvelle, ils font donc place à la créativité, à l'invention.

Comme deuxième sous-argument de l'argument libertaire, les journalistes remettent en question la pertinence du système normatif. Il s'agit de l'anti-professionnalisme. Plutôt que de suivre les normes établies, ils prétendent qu'il n'y a pas plus de normes à observer qu'il n'y a de profession à qui ils doivent rendre des comptes ; ils ne cautionnent pas les normes édictées par les autres. Il y a des normes qui existent, mais on récuse l'idée que le journaliste doive obligatoirement les respecter. Concrètement, cela peut consister à dire que le journaliste n'a pas à faire une analyse ou une mise en contexte d'un événement sous prétexte qu'il n'a aucune autorité morale pour commenter, alors qu'à l'inverse, il pourrait tendre à devenir acteur de l'événement pour donner de la "valeur ajoutée" à son reportage en direct.

Le troisième sous-argument consiste à présenter le travail du journaliste sous une forme d'anti-intellectualisme, vouloir banaliser la baisse du niveau du registre du langage sous prétexte que les journalistes ont trop longtemps parlé pour les intellectuels et que ce n'est plus ce que veulent les téléspectateurs, ceux-ci préférant que ce soit autre chose

qu'un dictionnaire qui leur parle. En fait, le journaliste qui évoque l'argument libertaire dira que l'objectif ultime est de se faire comprendre, peu importe la façon d'y parvenir. Bref, pour reprendre les propos d'un chroniqueur-télé, qu'il est préférable d'être « un bon communicateur mauvais journaliste » qu'« un bon journaliste mauvais communicateur »⁷.

L'argument de la désuétude des normes

L'argument de la désuétude des normes consiste essentiellement à minimiser les écarts évoqués par la critique à l'endroit du reportage en direct, à dire que la critique repose sur des normes dépassées car celles du journalisme télévisé ont déjà changé au cours des dernières années, à dire que ce qu'on fait dans le reportage en direct, on le fait également dans le reportage en différé, que l'un n'est pas si différent de l'autre finalement. Par exemple, l'utilisation d'un registre de langage plus familier lors du reportage en direct va peut-être à l'encontre du reportage traditionnel qui était plus écrit, mais s'apparente beaucoup à l'actuel reportage en différé qui est lui aussi moins construit, plus accessible, plus facile à comprendre. On précise qu'il y aurait finalement un rapprochement entre les deux parce que le reportage en différé s'est beaucoup simplifié dans sa diction, dans son langage, dans sa mise en forme. Bref, qu'il est devenu, à l'image du reportage en direct, un reportage beaucoup plus parlé.

En fait, pour justifier certaines actions déviantes, les journalistes invoquent les mêmes caractéristiques que nous verrons plus loin dans l'argument du nouveau genre, c'est-à-dire la nécessité de "collectiviser" le travail, le caractère imparfait du direct, le partage avec le public de la sélection et de l'évaluation et des informations, le besoin d'interaction avec le téléspectateur, la participation émotive du public à l'événement pour faciliter sa compréhension et enfin, les qualités humaines des journalistes. Ceux-ci attribuent les écarts ayant trait à ces caractéristiques à la désuétude des normes traditionnellement établies.

L'argument du nouveau genre

L'argument du nouveau genre laisse entendre que le reportage en direct constitue "un genre en soi", différent du reportage en différé et que, par conséquent, il doit être évalué à partir de nouveaux critères. Le reportage en direct repose principalement sur un contrat de communication qui autorise des manières de faire différentes. L'argument du nouveau genre se divise en six sous-arguments.

Alors que la tradition journalistique attribue une grande valeur à l'autonomie du journaliste, dans le premier sous-argument, les tenants du reportage en direct vont tenter de concilier cette valeur avec la nécessité de "collectiviser" le travail en faisant valoir que le reportage en direct ne se suffit pas à lui-même et que le travail du journaliste sur le terrain doit être complété par d'autres types d'informations. Ils invoqueront que la formule du reportage en direct est incomplète en soi, que le reportage en direct n'est là que pour livrer l'information brute, au moment où l'événement se produit, et qu'un reportage subséquent viendra compléter l'information. Ils disent encore que le reportage en direct est la première étape pour décrire un événement et qu'une deuxième étape suivra pour "réfléchir" à l'événement.

Le deuxième sous-argument consiste à dire que le reportage en direct est imparfait au même titre que le regard des téléspectateurs est imparfait, ce qui permet ainsi de valoriser son caractère ordinaire, son caractère imparfait. On associe le reportage en direct au regard du téléspectateur, de la personne ordinaire, du badaud, mais il a le mérite d'avoir la valeur du regard ordinaire, le premier regard jeté sur l'événement.

Dans le troisième sous-argument, les tenants du direct, placés dans une situation où ils ne peuvent exercer leurs fonctions de sélection et d'évaluation des informations, auront tendance à considérer que cette responsabilité incombe en dernière instance au public lui-même. Ils feront valoir que le direct tend vers une sorte de transparence en donnant au public une "prise sur l'événement", faisant sauter les intermédiaires et permettant au public de se faire sa propre idée sur les événements. De cette façon, les journalistes ne se priveront pas de faire un reportage en direct sous prétexte que leurs informations ne sont pas vérifiées ou sélectionnées, le téléspectateur ayant désormais une partie de cette responsabilité. On inverse donc la notion de "magistère journalistique" (qui prône un rapport distancié entre le journaliste et les téléspectateurs) en mettant plutôt l'accent sur une relation d'égal à égal.

Alors qu'on définit le public comme étant constitué des citoyens que le journaliste doit informer, dans le quatrième sous-argument, le contrat de communication autorise une interaction avec le téléspectateur et les appels à sa compréhension, par exemple lorsqu'il est question de comprendre la présence de certaines approximations que le journaliste n'a pu préciser dans le cadre de son reportage en direct. Avec la présence des chaînes d'information en continu et l'augmentation du nombre de reportages en direct, les téléspectateurs se seraient habitués au fait que le journaliste puisse ne pas être en mesure de préciser l'information au même moment où il la reçoit. Ils comprendraient beaucoup plus maintenant le cadre dans lequel évoluent les médias.

Dans le cinquième sous-argument, alors que la tradition journalistique prône une séparation nette de l'information et de la subjectivité, les "innovateurs" vont tenter de présenter comme une valeur ajoutée le fait que le direct permet une participation émotive à l'événement, laquelle sera présentée comme favorisant une meilleure compréhension (par empathie) des événements et des situations vécues par les acteurs des événements. Ils diront qu'il ne faut pas regarder froidement l'actualité, qu'il ne faut pas vouloir cacher l'émotion qui se dégage d'un événement parce qu'elle fait partie du reportage, au même titre que l'émotion qui pourrait se dégager du journaliste. Le téléspectateur comprendrait la présence d'émotion chez le journaliste si cela lui est présenté spontanément ; il s'attendrait à ce que le journaliste soit humain dans sa façon de travailler. Ainsi, un comportement émotivement chargé n'est pas vu comme une action déviante parce que les téléspectateurs s'identifient davantage à quelqu'un qui se comporte comme ils se comporteraient eux-mêmes, à quelqu'un qu'ils sentent comme eux. Bref, à quelqu'un qui n'est pas parfait.

Enfin, le dernier sous-argument du nouveau genre définit le journalisme comme un état plutôt qu'un processus en mettant l'accent sur les qualités humaines et les qualités d'improvisation des journalistes. Plutôt que de prendre le temps d'analyser, d'expliquer, de mettre en contexte, on pose que les journalistes doivent plutôt être en mesure de raconter des histoires en ondes, de parler aux gens comme les gens aimeraient qu'on leur parle.

Conclusion

Si le reportage en direct bouscule les journalistes – ou reporters – dans l'exercice de leur travail, nous constatons que ces derniers arrivent tout de même à adapter les normes journalistiques aux pratiques liées au reportage en direct. Alors que les journalistes plus "conservateurs" invoquent surtout les arguments de la faute au système et de la désuétude des normes, les "innovateurs" utilisent l'un ou – et – l'autre des quatre types quand bon leur semble. Lors des entrevues, nous avons aussi remarqué que les journalistes avaient tendance à faire d'une situation générale (et parfois récurrente) un cas particulier. Ce qui leur permet ainsi de minimiser certaines "actions déviantes" qui, loin d'être des cas particuliers, croyons-nous, constituent, au contraire, de plus en plus la règle.

Bref, les journalistes relativisent le système normatif traditionnel pour finalement proposer un nouveau contrat de communication qui

prend en considération les pratiques du reportage en direct comme référence, celui-ci nous semblant devenu la norme pour le reportage traditionnel. Or, en admettant que le reportage en direct devient la référence, bien qu'il contraigne le journaliste à revoir certaines de ses pratiques, nous croyons que la redéfinition du système normatif est plus importante qu'on ne le laisse croire. Redéfinition que les tenants du reportage en direct chercheront à minimiser du fait que, grâce au contrat de communication, le téléspectateur est maintenant réputé capable d'assumer certaines responsabilités que les journalistes ne peuvent plus ou ne veulent plus assumer. Dans les deux cas, les contraintes inhérentes au cadre du reportage en direct peuvent devenir pour eux la meilleure excuse ■

Notes

1. Lorsqu'il est question de direct dans le présent texte, nous faisons allusion au reportage en direct qui se déroule en même temps que l'événement se produit. Il importe de le distinguer d'un compte rendu d'événement fait en direct une fois l'événement terminé. La définition qu'en fait Esquenazi (1997, p. 117) rejoint la nôtre, c'est-à-dire « la simultanéité entre une circonstance et sa diffusion (...), la transmission de circonstances improvisées, inattendues, dont le déroulement exact ne peut être prévu ». Ce qui fait qu'il est moins prévisible, moins organisé.
2. Argument à l'endroit duquel les utilisateurs répondent en disant que s'ils attendent toutes les confirmations avant de diffuser, lorsqu'ils sont en direct, ils ne diront plus rien.
3. Cette analyse de reportages en direct a été réalisée à partir d'un corpus de 15 heures d'émissions portant sur deux événements survenus au Québec : l'accident des Éboulements qui a fait 44 victimes dans Charlevoix (octobre 1997) et la tempête du verglas (janvier 1998). Il s'agit de deux faits divers qui ont été très médiatisés au Québec. D'ailleurs, il importe de préciser que l'utilisation du reportage en direct par les trois stations de Québec – comme les autres stations du Québec – est plus particulièrement liée aux faits divers.
4. Il ne s'agit pas de catégories mutuellement exclusives, mais elles ont chacune leurs particularités respectives.
5. Nous avons préalablement procédé à une revue de la littérature pour préciser les normes journalistiques. L'analyse de reportages en direct dont il est question précédemment a permis de constater certains écarts à la norme.
6. Depuis septembre 1997, le réseau TQS est la propriété de Quebecor. À partir de la rentrée automnale de 1997, TQS a présenté une contre-programmation avec notamment *La fin du monde est à sept heures*, émission mélangeant information et divertissement. L'année suivante, on a lancé des émissions provocantes telles que *Black Out* ou *Dieu reçoit*. Comme le soulignait Paul Cauchon, chroniqueur télé au *Devoir*, « TQS travaille très fort sur le plan du marketing pour convaincre le public qu'il est le mouton noir de la télévision, en utilisant dans toute sa stratégie publicitaire un véritable mouton ».
7. Fessou, Didier, *Le Soleil*.

Bibliographie

- CHARRON Jean et Jean DE BONVILLE (1996), « Le paradigme du journalisme de communication : essai de définition », *Communication*, vol.17, n° 2, décembre 1996, Montréal, éditions Saint-Martin, pp. 50-97.
- CHARRON Jean et Jean DE BONVILLE (1996), « Présentation. Journalismes en mutation. Perspectives de recherche et orientations méthodologiques », *Communication*, vol.17, n° 2, décembre 1996, Montréal, éditions Saint-Martin, pp. 14-49.
- CHARRON Jean (1994), *La production de l'actualité, une analyse stratégique des relations entre la presse parlementaire et les autorités politiques au Québec*, Montréal, éditions Boréal, 446 p.
- CONESA Pierre (1992), « Analyse stratégique de l'information » dans *La persuasion de masse : guerre psychologique, guerre médiatique*, sous la direction de Gérard CHALIAND (1992), Paris, éditions Robert Laffont, 232 p.
- DEMERS François (1994), « Impacts des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) : déstructuration (et restructuration ?) du journalisme », communication présentée le jeudi 19 mai 1994 au colloque *Démocratie et NTIC : vers une nouvelle alliance ?*, dans le cadre du 62^e congrès de l'ACFAS à l'UQAM.
- ESQUENAZI Jean-Pierre (1997), « Le temps télévisuel et le statut de l'information », dans *La communication de l'information*, sous la direction de Jean-Pierre ESQUENAZI, Paris, éditions de L'Harmattan, 302 p.
- GUILLEBAUD Jean-Claude (1993), « Les médias contre la démocratie », *Esprit*, n^{os} 188-192, pp. 86-101.
- KATZ Elihu (1992), « The End of Journalism ? Notes on Watching the War », *Journal of Communication*, éditions Oxford University Press, North Carolina, Summer 1992, vol.42, n° 3, pp. 5-13.
- WOLTON Dominique (1991), *War Game – l'information et la guerre*, Paris, éditions Flammarion, 289 p.
- Autres sources :**
- CAUCHON Paul (1999), « La nouvelle saison de TQS », *Le Devoir*, vendredi 20 août 1999, B-8.
- FESSOU Didier (1999), « Où est Mulroney ? », *Le Soleil*, mardi 20 avril 1999, C-11.
- Congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) tenu les 21, 22 et 23 novembre 1997 à Québec.
- 21 entrevues réalisées entre le 24 novembre 1998 et le 7 janvier 1999 auprès de 12 journalistes, 3 chefs d'antenne, 3 chefs des nouvelles et 3 directeurs de l'information des trois chaînes de télévision de Québec : CBVT (SRC), CFAP (TQS) et CFCM (TVA).
- LECLERC Gérard (2000), *Les répercussions de l'information en direct à la télévision sur les normes journalistiques*, Mémoire de maîtrise, Université Laval, Québec.